



RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:

Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Blank lines for bidder information

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder - Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

() Telephone No. - No de téléphone

() Fax No. - No de télécopieur

E-mail address - Adresse de courriel

AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION

Form containing fields: Title - Sujet, Solicitation No. - No de l'invitation, Amendment No. - N° modif., Solicitation closes - L'invitation prend fin, Contracting Authority - Autorité contractante, Telephone No. - No de téléphone, Destination - Destination, and a security requirement notice.



MODIFICATION n° 001 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
2. Modifier la DDP.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Est-ce que le directeur médical ou le médecin-chef doit revoir et signer chaque Formulaire d'évaluation de la santé au travail (FEST) dans le cadre du processus d'assurance de la qualité ou est-ce que leur surveillance ou le contrôle de la qualité est suffisante ?

R1 : L'Agence du revenu du Canada exige que le directeur médical ou le médecin-chef signe chaque Formulaire d'évaluation de la santé au travail (FEST). Tel qu'indiqué dans la section 7.0 Tâches et normes de service connexes (paragraphe 7.4. et 7.5) et la section 9.0 Assurance de la qualité, le directeur médical ou le médecin-chef doit examiner chaque FEST tel qu'indiqué à l'appendice E, pour garantir la qualité du produit. Une section sera ajoutée au FEST pour leur signature. Le FEST révisé sera donné au fournisseur lorsqu'il sera disponible. Veuillez vous référer à la Section 2 Modifications aux demandes de propositions (DDP) ci-bas, item numéro 1.

Q2 A). Le soumissionnaire doit-il présenter une demande d'abonnement à l'infrastructure à clés publiques (ICP) avant la clôture de la demande de proposition (DDP), comme il est indiqué au document ICP pour la mise à l'essai de la validation de la proposition à la partie 4, section 8a) de l'évaluation, ou cela peut attendre avant la remise de prix conformément aux communications en ligne sécurisées de la section 18.0. Exigences en matière de communications sécurisées en ligne – a) Infrastructure à clé publique (ICP) en vertu de l'annexe A – énoncé des travaux?

Q2 B). Combien de temps faut-il pour recevoir un abonnement?

R2 A) : À la demande de l'Agence du revenu du Canada, le soumissionnaire dont la soumission a obtenu la cote la plus élevée doit fournir les documents de l'abonné de l'ICP afin de procéder à la mise à l'essai de la validation de la proposition, conformément à l'article 8a) « Documents de l'infrastructure à clé publique (ICP) pour la mise à l'essai de la validation de la proposition » de l'étape 4 – méthode de sélection.

Veuillez consulter la section 2, Modifications à la DDP ci-bas, item numéro 2A et item numéro 2B.

R2 B) : À l'heure actuelle, nous n'avons pas d'estimation des échéanciers pour devenir un abonné à l'ICP.

Q3. Est-il requis de fournir les noms des évaluateurs dans la demande de proposition (DDP) ? Si oui, où devrait-on identifier les évaluateurs ? Devraient-ils être identifiés dans le Tableau R2.1 — Capacité géographique de fournir un service d'évaluation de la santé ou ailleurs ?

R3 : Afin de bien pouvoir compléter le Tableau 2.1 — Capacité géographique de fournir un service d'évaluation de la santé, il n'est pas nécessaire de fournir le nom des évaluateurs, seulement l'adresse du lieu du bureau. Veuillez vous référer à la section 2 Modifications aux DDP ci-bas, items numéro 3 et numéro 4.

Q4 A). Il y a de la confusion autour de l'abonnement à l'ICP. Notre compréhension du courrier de l'ICP c'est qu'il s'agit d'une plateforme de courrier Web sécurisée utilisée par l'Agence.

Q4 B). La confusion se trouve dans l'écart entre la section 18.0 exigences en matière de communications sécurisées en ligne où la sélection de l'utilisation ICP ou du courriel Web sécurisé doit être déterminée par l'Agence avant l'attribution du contrat... ET... au point 8 – mise à l'essai de la validation de la proposition à la page 18 du document de DDP, sous l'étape 4 – base de sélection et 8A), Documents de l'infrastructure à clé



publique (ICP) pour la mise à l'essai de la validation de la proposition où c'est indiqué que le soumissionnaire doit d'abord devenir un abonné à l'ICP afin que les propositions puissent être mises à l'essai.

Q4 C). Veuillez confirmer s'il est nécessaire de devenir un abonné à l'ICP avant la clôture de la soumission ou avant l'attribution du contrat ou s'il est nécessaire de le faire si nous fournissons une solution de courrier électronique sécurisée qui répond aux exigences de l'Agence.

R4 A) : l'ICP et le courrier Web sécurisé sont deux différentes méthodes de solutions de communication en ligne sécurisées. Le contrat actuel de l'Agence utilise une solution de courrier électronique sécurisée. L'Agence aimerait mettre en œuvre une solution ICP pour ce contrat.

R4 B) : Veuillez consulter la réponse R2 A). Veuillez également consulter le paragraphe suivant de la section 8.0 mise à l'essai de la proposition.

Si la solution proposée ne satisfait pas à l'une des exigences éprouvées de l'énoncé des travaux (EDT) à la fin de la période d'essai des 10 jours ouvrables, ou si la solution ne peut pas être mise en œuvre pour d'autres raisons jugées acceptables par l'Agence, le soumissionnaire doit être en mesure de fournir une solution pour la mise à l'essai de la proposition du courriel sécurisée conformément aux exigences de l'EDT.

R4 C) : Veuillez consulter les réponses R2 A) et R4 B).

Q5. De plus, pourriez-vous préciser ce qui est signifié au point 8, mise à l'essai de la proposition, à la page 18 du document de DDP, à l'étape 4 – méthode de sélection? C'est indiqué : « Le soumissionnaire dont la soumission recevable a obtenu la cote la plus élevée selon la procédure d'attribution décrite à l'étape 4 passera à l'étape d'essai de la proposition de l'évaluation pour la solution d'infrastructure à clés publiques (ICP). » Comment la proposition sera-t-elle mise à l'essai? Veuillez expliquer ce que veut dire la solution ICP.

R5 : Veuillez consulter la réponse R2 A).



2. MODIFICATIONS À LA DDP

1. À la section 8.0 « Formulaires, modèles et documents de référence de l’Agence » à l’annexe A : Énoncé des travaux

INSÉREZ l’énoncé suivant après la liste des documents :

La liste des formulaires et des documents vise à assurer la compréhension du processus ainsi que les termes essentiels qui seront utilisés dans le présent EDT. Toutes mises à jour apportées à ces formulaires ou documents ou l’utilisation de formulaires supplémentaires seront fournies à l’entrepreneur si et quand elles seront disponibles.

2. A) À l’article 8A) « Documents de l’infrastructure à clé publique (ICP) pour la mise à l’essai de la validation de la proposition » de l’étape 4 – méthodes de sélection

SUPPRIMEZ :

Les renseignements suivants doivent être fournis avec la soumission afin de permettre au soumissionnaire de transmettre électroniquement les données de façon sécurisée à l’Agence.

REMPLECEZ par :

Les renseignements suivants **doivent** être fournis à l’étape de la mise à l’essai de la proposition afin de permettre au soumissionnaire de transmettre électroniquement les données de façon sécurisée à l’Agence.

- B) À la section a) ICP de la section 18.0 « Exigences en matière de communications sécurisées en ligne » à l’annexe A : EDT

SUPPRIMEZ :

L’entrepreneur doit devenir un abonné de l’ICP de l’Agence avant l’attribution du contrat et maintenir son statut en tant qu’abonné pour la période de tout contrat subséquent, y compris toute période d’option exercée.

Les exigences de l’ICP sont indiquées dans la pièce jointe 5 : Attestations qui doivent être soumises avant l’octroi du contrat.

REMPLECEZ par :

Un ICP est un système automatisé qui gère la production, la maintenance et la livraison des clés de chiffrement et de signature numérique. Vous trouverez des renseignements supplémentaires ici :

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/services-electroniques/infrastructure-a-publique/sujet-infrastructure-a-publique.html>

L’entrepreneur doit fournir les documents de l’ICP pour devenir un abonné de l’ICP de l’Agence durant l’essai de la proposition de l’évaluation et maintenir son statut en tant qu’abonné pour la période de tout contrat subséquent, y compris toute période d’option exercée.

3. Au tableau C2.1 « Capacité géographique de fournir un service d’évaluation de la santé »

SUPPRIMEZ l’en-tête du tableau C2.1 :

Tableau C2.1 Capacité géographique de fournir un service d’évaluation de la santé

N°	Région	Province ou territoire	Ville	Emplacement du médecin désigné
----	--------	------------------------	-------	--------------------------------



REPLACEZ par:

Tableau C2.1 Capacité géographique de fournir un service d’évaluation de la santé

No	Région	Province ou territoire	Ville	Emplacement du bureau du médecin désigné (Adresse municipale, ville, province, code postal)
----	--------	------------------------	-------	---

4. Aux Exigences relatives à la sécurité de l’article 7.8

INSÉREZ le paragraphe suivant après l’article n° 1 :

Le personnel de l’entrepreneur ou les sous-traitants doivent tous détenir une cote de fiabilité valide. Les exigences en matière de sécurité, à la cote de fiabilité des médecins et des professionnels de la santé, recrutées par l’entrepreneur sont renoncées et remplacées par la confirmation de l’entrepreneur que le médecin ou le professionnel de la santé est en règle avec l’autorité provinciale de réglementation médicale applicable. L’entrepreneur devra confirmer que ses médecins et professionnels de la santé sont en règle avec l’autorité provinciale de réglementation médicale applicable, en fournissant à l’Agence un registre de son nom et de son numéro de licence avant l’attribution du contrat et avant toute période d’option exercée.

À sa seule discrétion, le Canada peut rétablir l’exigence en matière de sécurité de la cote de fiabilité pour les médecins et les professionnels de la santé à tout moment au cours de la période du contrat, y compris toute prolongation, en donnant un avis écrit à l’entrepreneur.

5. À l’annexe B : Base de paiement :

SUPPRIMEZ l’énoncé suivant :

L’entrepreneur sera payé à un prix unitaire fixe tout compris par EAT par employé.

REPLACEZ par:

L’entrepreneur sera payé un prix unitaire fixe tout compris (taux fixe) par évaluation d’aptitude au travail pour les travaux décrits à l’annexe A, à la section 6.0, « Aperçu des tâches ».

INSÉREZ à la fin de l’annexe B : base de paiements :

Tous les paiements sont assujettis à une vérification publique.

6. À page 19 :

SUPPRIMEZ : 8b) Documents de l’infrastructure à clé publique (ICP) pour la mise à l’essai de la validation de la proposition

REPLACEZ par : 8a) Documents de l’infrastructure à clé publique (ICP) pour la mise à l’essai de la validation de la proposition

7. À page 93 :

SUPPRIMEZ : APPENDICE: xx FORMULAIRE D’ÉVALUATION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

REPLACEZ par : APPENDICE: E FORMULAIRE D’ÉVALUATION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.